



Contestation contrat de travail cdi

Par **jaoua**, le **10/06/2012** à **21:39**

Bonjour,

je travaille pour une société appartenant à une holding; cette holding possède entre autres 2 sociétés dans le même domaine situées dans 2 villes différentes avec un seul et même président mais sans lien juridique.

Mon supérieur direct est salarié de la holding, mon contrat de travail ne mentionne aucunement le nom de la holding mais celui de la société pour laquelle j'ai été embauchée, il est stipulé que je dois effectuer des tâches du Groupe. une partie des tâches a été externalisée à mon service. peut on contester le contrat ?

merci